



Philip Thibodeau

Conseiller juridique

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 31 octobre 2019

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande relative à l'Étape B, répondant aux suivis requis par la décision D-2019-107 quant à la détermination du tarif GNR d'application provisoire et formulant des demandes incidentes

Notre dossier : 312-00833

Dossier Régie : R-4008-2017

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint les réponses d'Énergir aux différentes demandes de renseignements dans le dossier mentionné en objet, soit les pièces Gaz Métro-2, Documents 19 à 24.

Pour les motifs énoncés aux affidavits déjà versés au dossier, Énergir demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité à l'endroit des informations caviardées contenues aux pièces Gaz Métro-2, Documents 19, 20, 21, et 23, lesquelles sont déposées sous pli confidentiel.

Énergir précise que, pour les motifs évoqués dans sa correspondance du 8 juillet 2019 (B-0121) et dans l'affidavit de Vincent Regnault du même jour (B-0122), elle demande que l'ensemble des informations confidentielles précitées ne soient pas accessibles à Summitt Energy et/ou GCP Énergie inc., et ce, même si celles-ci devaient souscrire à un engagement de confidentialité.

Enfin, Énergir dépose une liste révisée de pièces.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p.j.